



TIR A L'ARC

Saison 2023/2024

1 CALENDRIER GÉNÉRAL

EPREUVES	DATES	LIEUX ET HORAIRES	ENGAGEMENTS
<p>Championnat Île-de-France Individuels et par Equipe <i>Qualificatif pour le CFU</i> <i>Performances homologuées par un juge- arbitre fédéral</i> Ouvert aux licenciés FFTA</p>	07 décembre 2023	<p>CTS ARC Chennevières sur Marne Ouverture du greffe : 13h Début de l'échauffement : 13h30 Début des tirs : 14h</p>	<p>Au plus tard le 03 décembre 2023</p> <p>Fiche d'inscription</p>
<p>Critérium Île-de-France <i>Qualificatif pour le CFU</i> <i>Performances homologuées par un juge- arbitre fédéral</i> Ouvert aux licenciés FFTA</p>	21 décembre 2023	<p>CTS ARC Chennevières sur Marne Ouverture du greffe : 13h Début de l'échauffement : 13h30 Début des tirs : 14h</p>	<p>Au plus tard le 17 décembre 2023</p> <p>Fiche d'inscription</p>
<p>Championnat Île-de-France Individuel TAE extérieur Distances 70 m, 50 m et 30 m</p> <p><i>Performances homologuées par un juge-arbitre fédéral</i> Ouvert aux licenciés FFTA</p>	30 mai 2024	<p>CTS ARC Chennevières sur Marne Ouverture du greffe : 13h Début de l'échauffement : 13h30 Début des tirs : 14h</p>	<p>Au plus tard le 26 mai 2024</p> <p>Fiche d'inscription</p>
<p>CHAMPIONNAT de FRANCE FFSU</p>	07 et 08 février 2024	<p>PESSAC (NOUVELLE AQUITAINE)</p>	<p>Au plus tard le 12 janvier 2024 SUR QUALIFICATION</p>

2 ADRESSES ET MOYENS D'ACCES

CTS ARC

Av. Champlain

94430 Chennevières-sur-Marne

Infos : <https://www.ctsarc94.com/>

Route : Depuis Paris A4 en direction de Av. du Général de Gaulle/D3 à Champigny-sur-Marne sortie N°6 puis prendre Av. de la République/D130, D145, Av. Maurice Thorez/D233, Rte de la Libération et Rue des Bordes en direction de Av. Champlain à Chennevières-sur-Marne

Transport en commun : Depuis Paris prendre le RER A direction Boissy-Saint-Léger arrêt Champigny - Saint-Maur puis bus 208B direction Place de Verdun arrêt Centre Commercial de Pincevent.

3 MODALITES D'ENGAGEMENT

ATTENTION POUR LES ENGAGEMENTS AUX CHAMPIONNATS ET CRITERIUM ÎLE-DE-FRANCE

Inscriptions par Email à creteil@sport-u.com

[Fiche d'engagement](#)

- Ils doivent être envoyés pour chaque épreuve **avant les dates indiquées dans le calendrier général.**
- **Vous indiquerez si vous tirez sur trispots ou cible normale.**
- **Présentation OBLIGATOIRE de la licence FF Sport U 2023/2024 et de la carte étudiante** sur le lieu de compétition.

4 ORGANISATION GENERALE

4.1 CHAMPIONNAT ÎLE-DE-FRANCE

La compétition aura lieu **le jeudi 07 décembre 2023**

Elle est **qualificative pour le Championnat de France Universitaire** et sélective FFTA.

Les titres régionaux individuels et par équipe seront attribués à l'issue de l'épreuve.

Les performances sont homologuées par un juge-arbitre fédéral.

Les concours sont organisés pour les **arcs classiques** et les **arcs à poulies**.

4.1.1 RÈGLEMENT :

- Règles FFTA
- Distances 2 x 18m (2 volées d'essais)
- Arc classique, blason de 40 cm ou trispots verticaux pour les volontaires.
- Arc poulie, trispots verticaux

Attention :

- Licence FF Sport U 2023/2024 obligatoire
- Tenue de sport (de l'Université ou de l'Ecole) et chaussures de salle obligatoires.

4.1.2 PAR ÉQUIPE :

Les équipes sont composées de trois personnes. Il n'y a pas de limitation du nombre d'équipes par A.S. Le classement par équipe s'appuie sur les scores du concours individuel.

Pour chaque catégorie d'arc, les 3 meilleurs scores obtenus par les tireurs d'une même AS sont pris en compte pour le calcul des points de l'équipe 1 de cette A.S., les 3 meilleurs scores suivants pour l'équipe 2, etc. **Les équipes peuvent être mixtes.**

Les titres de champion régional universitaire par équipe seront attribués en arcs classiques et arcs à poulies.

Attention, les archers médaillés devront être présents lors de la cérémonie protocolaire.

■ 4.1.3 INDIVIDUEL :

Catégories : Dames et Hommes en Arcs classiques et Arcs à poulies

Attention, les archers médaillés devront être présents lors de la cérémonie protocolaire.

■ 4.1.4 RÉCOMPENSES :

En Individuel :

Au premier de chaque catégorie Dames et Hommes.

Par équipe :

A l'équipe des 3 meilleurs tireurs Arcs classiques par addition des résultats individuels.

A l'équipe des 3 meilleurs tireurs Arcs poulies par addition des résultats individuels.

4.2 CRITERIUM ÎLE-DE-FRANCE

La compétition aura lieu le **jeudi 21 décembre 2023**

Elle est **qualificative pour le Championnat de France Universitaire et sélective FFTA.**

Les performances sont homologuées par un juge-arbitre fédéral.

Les concours sont organisés pour les **arcs classiques** et les **arcs à poulies**.

■ 4.2.1 REGLEMENT

- Règles FFTA
- Distances 2 x 18m (2 volées d'essais)
- Arc classique, blason de 40 cm ou trispots verticaux pour les volontaires.
- Arc poulie, trispots verticaux

Attention :

- Licence FF Sport U 2022/2023 obligatoire
- Tenue de sport (de l'Université ou de l'Ecole) et chaussures de salle obligatoires.

■ 4.2.2 RECOMPENSES

Des lots seront décernés aux vainqueurs de ce Critérium Île-De-France dans chaque catégorie Dame et Homme sur chaque arc.

4.3 CHAMPIONNAT ÎLE-DE-FRANCE EXTERIEUR

Il aura lieu **le jeudi 30 mai 2024**

Les performances seront homologuées par un juge-arbitre fédéral.

Il n'y a pas de championnat de France dans cette formule.

Les concours sont organisés pour les **arcs classiques** et les **arcs à poulies**.

4.3.1 RÈGLEMENT :

- Règles FFTA
- Distances :
 - o 70 m (homologation FFTA)
 - o 50 m (homologation FFTA)
 - o 30 m (réservé aux débutants)
- 2 fois 6 volées de 6 flèches - blasons de 122.
- Catégories : Arcs classiques, arcs à poulie
- Classement H & F

Attention :

- Licence FF Sport U et/ou FFTA 2023/2024 obligatoire*.
- Tenue de sport obligatoire.

4.3.2 RÉCOMPENSES :

Au premier de chaque catégorie Dame et Homme sur chaque distance et chaque arc.

Le titre de champion(ne) d'Île-de-France sera décerné uniquement pour la distance 70 m pour la catégorie arcs classiques et 50 m pour la catégorie arc à poulies.

*Seuls les licenciés FFSU concourent pour le titre de Champion d'Île-de-France.

5 INFORMATIONS NATIONALES

Vous retrouverez toutes les informations nationales (dossier CFU, liste qualifiés CFU, documents divers, etc) sur la **page Tir à l'Arc** du site de la FF Sport U :

<https://sport-u.com/sports-ind/TIR-A-LARC/>

ainsi que le **Règlement National**

Pour toutes les informations réglementaires non précisées dans la circulaire régionale, c'est le **règlement national** figurant sur le site de la FF Sport U, qui fait foi et à défaut, l'avis de la CMN.

La Directrice Régionale du Sport U
Julie LE COLLETER